

DÉLIBÉRATION du conseil d'administration de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 29 septembre 2025

Délibération n° 2025 – 29/09/2025 – 2

*Nomination des membres du Comité d'orientation stratégique (COS)
de l'EPE Université Bourgogne Europe*

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe, notamment l'article 47

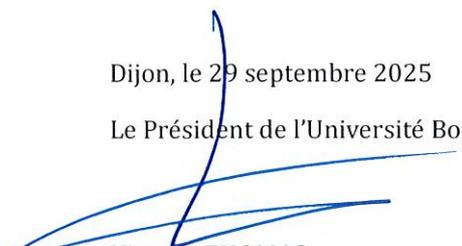
Effectif statutaire : 38 Membres en exercice : 38 Quorum : 19 Membres présents : 23 Membres représentés : 6 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 7 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **désigne les représentants du Comité d'orientation stratégique (COS) de l'EPE Université Bourgogne Europe :**

- **Hans KRETZ** - Enseignant-chercheur, Université de Stanford (USA) (Musique/Philosophie)
- **Franck LETHIMONNIER** - Directeur de recherche, Inserm (France), directeur Technologies de santé
- **Pierre-Emmanuel MOYSE** - Professeur, Faculté de droit Université McGill (Canada)
- **Irena G. STARA** - Cheffe adjointe « recherche » à l'Académie des Sciences de Prague (République Tchèque), membre de l'Institut de chimie organique
- **Sunniva WHITTAKER** - Rectrice de l'Université d'Agder (Norvège), présidente de « *Universities Norway* », linguiste.

Dijon, le 29 septembre 2025

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,



Vincent THOMAS

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement